

Le 2 février 2015

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Mayo, tenue le 2 février 2015 à 19h30 à la salle du conseil.

**SONT PRESENTS :** Son Honneur Le Maire Normand Vachon, les conseillères Joanne St-Amour Sanscartier et Renée Giroux ainsi que les conseillers Pierre Robineau, Robert Bertrand et Ian de Cotret-Brazeau.

Ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur Le Maire Normand Vachon. Le secrétaire-trésorier était présent. L'assemblée fut délibérée comme suit :

**Ordre du jour :**

- 1- Questions du public
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 5 janvier
- 4- Rapport de l'inspecteur et du directeur du service de sécurité incendie
- 5- Rapport de suivi du Directeur général
- 6- Approbation des comptes
- 7- Modification de chantier – Travaux supplémentaires
- 8- Approbation de l'achat d'une glissoire et modules
- 9- Modification aux postes d'amortissement, transfert au surplus réservé et affectations investissements du budget 2015
- 10- Soumission cueillette des ordures et du recyclage
- 11- Renouvellement de l'entente Services aux sinistrés avec la Croix-Rouge
- 12- Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel
- 13- Questions du public
- 14- Levée de la séance

**2015-02-017      Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par Robert Bertrand

**APPUYÉ** par Pierre Robineau

**QUE** l'ordre du jour tel que ci-dessus soit approuvé.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**2015-02-018      Adoption du procès-verbal du 5 janvier**

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux

**APPUYÉ** par Ian de Cotret-Brazeau

**QUE** le procès-verbal de la séance du 5 janvier soit et est adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**2015-02-019**

**Rapport de l'inspecteur et du directeur du service de sécurité incendie**

**Rapport de l'inspecteur**

**Permis délivrés**

Numéro	Adresse	Nature	zonage	Commentaires
Aucun				

Permis refusés	0
----------------	---

**Rapport du directeur du service de sécurité incendie**

**JANVIER 2015**

Nombre d'interventions	Lieu	Type d'intervention
aucune		

Formation pour les officiers sur le détecteur 4 gaz

Formation pour les officiers sur la Caméra thermique partie 2 (ETT)

Reconnaissance janvier 2015 pour M. Tim Lalonde pour ses 40 années de service en sécurité incendie.

Réunion avec les nouveaux candidats, fin janvier, début février avec le directeur et directeur adjoint.

**2015-02-020**

**Rapport de suivi du directeur général**

Résolution	Description	Responsable	Réalisé	En cours
janv-15 2015-01-013	Travaux chemin Cameron (envoyé au ministère pour subvention)	DG	X	
2015-01-014	Travaux chemin Burke (envoyé au ministère pour subvention)	DG	X	
2015-01-015	Travaux chemins Plouffe et Cameron 2013 (envoyé au ministère pour subvention)	DG	X	

**2015-02-021**

**Approbation des comptes**

**IL EST PROPOSÉ** par Pierre Robineau

**APPUYÉ** par Renée Giroux

**QUE** le secrétaire-trésorier soit et est autorisé à payer les montants suivants :

**Liste des comptes à payer au 31 janvier 2015**

# chèque	Fournisseur	Description	Montant
5863	2963-2072 Québec Inc.	Cueillette ordure et recyclage / janvier 2015	5 949,96 \$
5864	Association des chefs en sécurité incendie	Cotisation - Brandon Lalonde	272,49 \$
5865	Robert Maloney	Inspection mensuel - camion 410 et 610	160,00 \$
5866	Fonds de l'info. sur le territoire	Avis de mutation (x1)	4,00 \$
5867	Boivin & Gauvin	Équipement pour détecter 4 différents gaz	592,72 \$
5868	Infotech	Frais de transport - papier	31,54 \$
5869	Emile Charette & fils	Piles, lubrifiant et dégivreur pour porte (caserne)	48,44 \$
5870	Agence de revenu du Canada	Remises gouvernementales	991,98 \$
5871	Ministère du Revenu	Remises gouvernementales	2 329,05 \$
5872	Tim Lalonde	Cellulaire - décembre 2014	71,74 \$
5873	Exel Radio	Radio et accessoire	905,49 \$
5874	ADMQ	Renouvellement - Martin Cousineau & Valérie Paquette	854,17 \$
5875	Dépanneur Mauzeroll	Frais postaux	28,75 \$
5876	Fortin Corriveau Salvail	Surveillance des travaux	1 018,66 \$
5877	Télébec	Réparation pagette	86,23 \$
5878	Construction Curtis Lavell	Déneigement routes - février 2015	18 213,96 \$
5879	Groupe DL Informatique	Archivage des données informatiques (pour 3 mois)	172,47 \$
5880	Valérie Paquette	Déplacement décembre-janvier	90,72 \$
5881	Waste Management	Ordures 4,13T	348,44 \$
5882	annulé	-	-
5883	annulé	-	-
5884	DMJ Gestion Management	Travaux de réaménagement - 2e versement	49 577,97 \$
5885	Infotech	Banque d'heure	1 207,24 \$
5886	Emile Charette & fils	Étui pour pagette - incendie	118,80 \$
5887	Librairie Rose-Marie	Fourniture de bureau	336,33 \$
5888	Exel Radio	Pile Vertex - incendie	63,24 \$
5889	Municipalité de l'Ange-Gardien	Entretien chemin Townline	3 974,08 \$
5890	Serge Pilon - Recyclage SCN	Couper branche et ordure chemin Roy	470,00 \$
5891	annulé	-	-
5892	Martin Cousineau	Frais déplacement décembre 2014 et janvier 2015	285,89 \$
5893	Peinture Powder Pro	Dépôt module de jeux - parc municipal	4 000,00 \$
5894	Plomberie Lalonde	Remplacer robinets	647,31 \$
<b>Total :</b>			<b>92 851,67 \$</b>

#### Paiements Internet

Bell Canada	Téléphone	65,96 \$
Visa	Repas de Noël, essence camion, location entrepôt, four à micro-ondes, grille-pain, eau, etc.	621,56 \$
<b>Total :</b>		<b>687,52 \$</b>

Paies

Chèque 819 à 833	<b>Total :</b>	<b>11 123,96 \$</b>
	<b>Grand total :</b>	<b>104 663,15 \$</b>

**ADOPTÉE** à l'unanimité

LE secrétaire-trésorier atteste qu'il y a des fonds suffisants sur les comptes pour ces paiements.

**2015-02-022**      **Modification de chantier, Travaux supplémentaires**

**Attendu** que des travaux supplémentaires au réaménagement du centre municipal étaient nécessaires et ne faisaient pas partie du devis original;

**IL EST PROPOSÉ** par Joanne St-Amour Sanscartier

**APPUYÉ** par Ian de Cotret-Brazeau

**QUE** le conseil approuve lesdits travaux supplémentaires d'un montant de 4 378.34\$ plus taxes.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**2015-02-023**      **Approbation de l'achat d'une glissoire et de modules**

**Attendu** que la municipalité a l'opportunité d'acheter une glissoire, un module de jeux, 2 estrades et des « monkey bars » usagés pour le parc municipal au montant de 7473.38 taxes incluses.

**Attendu** que l'installation est incluse.

**IL EST PROPOSÉ** par Joanne St-Amour Sanscartier

**APPUYÉ** par Renée Giroux

**QUE** le conseil approuve l'achat de la glissoire et des modules au montant de 7 473.38\$

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**2015-02-024**      **Modification des montants aux postes d'amortissement, transfert au surplus réservé et affectations investissements du budget 2015**

**Attendu** que les modifications suivantes sont nécessaires, mais n'affectent pas les montants de revenus et de dépenses du budget 2015.

Postes	Avant modification	Après modification
Amortissement 0301300000	66 569\$	68 515\$
Transfert au surplus réservé 0330010000	0\$	7 500\$
Affectations investissements 0331000000	36 500\$	30 946\$

**IL EST PROPOSÉ** par Robert Bertrand

**APPUYÉ** par Ian de Cotret-Brazeau

**QUE** le conseil approuve lesdits changements.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**2015-02-025      Soumission cueillette des ordures et du recyclage**

**Attendu** qu'une demande de soumissions publiques par l'entremise du SEAO (système électronique d'appel d'offres) du gouvernement du Québec pour la cueillette des ordures et du recyclage d'une durée de 35 mois (prendra fin le 31 décembre 2017) a été envoyée et que l'ouverture des enveloppes des soumissionnaires a été effectuée le 27 janvier 2015 à 11h00;

**Attendu** que les soumissionnaires sont :

Location Martin Lalonde.....235 254.67\$  
Service Sanitaire Richard Lanthier.....208 248.47\$

**Attendu** que le plus bas soumissionnaire est 2963-2072 Québec inc. (Service Sanitaire Richard Lanthier)

Cueillette des déchets.....104 145.00\$ + taxes  
Transport des déchets.....34 715.00\$ + taxes  
Cueillette et transport du recyclage.....42 265.00\$ + taxes

Pour un total de 208 248.47\$ taxes incluses;

**IL EST PROPOSÉ** par Pierre Robineau

**APPUYÉ** par Renée Giroux

**QUE** le conseil municipal accorde le contrat à 2963-2072 Québec inc. (Service Sanitaire Richard Lanthier) aux tarifs ci-dessus indiqués;

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**2015-02-026      Renouvellement de l'entente Services aux sinistrés avec la Croix-Rouge**

**Attendu** que les municipalités locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, comme la Loi sur la sécurité civile, la Loi sur les cités et villes, le Code municipal ;

**Attendu** que les municipalités locales sont les premières responsables de la gestion des interventions lors d'un sinistre;

**Attendu** que la mission de la Croix-Rouge est, notamment d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence en leur offrant une assistance humanitaire;

**Attendu** que la Croix-Rouge a une entente avec le Ministère de la Sécurité publique pour les services aux sinistrés et l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au Gouvernement du Québec;

**Attendu** la volonté de la municipalité et la Croix-Rouge de convenir d'une entente.

**Il est proposé** par Joanne St-Amour Sanscartier

**Et appuyé** par Renée Giroux

**Que** le conseil autorise le Maire et le Directeur général à signer la lettre d'entente (service aux sinistrés) entre la Municipalité de Mayo et la Société canadienne de la Croix-Rouge pour une période de 3 ans aux coûts suivants :

2015 : 150.00\$

2016 : 150.00\$

2017 : 150.00\$

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**2015-02-027      Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel**

**Attendu que** le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**Attendu que** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**Attendu qu'**en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**Attendu que** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**Attendu que** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**Attendu que** la municipalité de Mayo désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**Attendu que** la municipalité de Mayo prévoit la formation de 8 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**Attendu que** la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Papineau en conformité avec l'article 6 du Programme.

**IL EST PROPOSÉ** par Ian de Cotret-Brazeau  
**APPUYÉ** par Robert Bertrand

**ET** résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Papineau;

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**2015-02-028**      **Levée de la séance**

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux  
**APPUYÉ** par Robert Bertrand

**QUE** la séance soit levée.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

---

Normand Vachon  
Maire

---

Martin Cousineau  
Secrétaire-trésorier